

Parcours polysémiques dans la famille d'*exercere*

J.-F. THOMAS

Université Montpellier III & Centre A. Ernout
jean-francois.thomas@univ-montp3.fr

La famille morpho-sémantique d'*exercere* présente une polysémie non négligeable : « entraîner », « pratiquer », « tourmenter » pour *exercere*, « exercice » et « armée » (*exercitus*), « exercice militaire » et « exercice spirituel, ascèse » (*exercitium*), « exercice du corps » et « exercice de l'esprit » (*exercitatio*). Afin d'étudier cette polysémie¹, en particulier celle du verbe, la plus complexe, est utilisée la méthode de l'analyse sémique qui explicite chaque signification par quelques sèmes² et les variations de ceux-ci permettent de rendre compte des changements. Il s'agit de mesurer les écarts entre les sèmes et dans ce but sont utilisées deux typologies de Robert Martin. Celui-ci (1992 : 76-84) distingue les acceptions, plus proches car liées par un retrait ou une adjonction de sèmes, et les sens, plus éloignés étant donné que les deux phénomènes jouent ensemble. Cela conduit à une approche plus globale pour évaluer la cohérence d'ensemble (Robert Martin : 2007), selon que les significations présentent une idée commune (polarité hyperonymique), s'enchaînent à partir d'une signification prégnante (polarité prototypique) ou présentent une signification plus éloignée des autres (polarité disjointe). Ces développements sémantiques ont des explications qui peuvent se recouper et qui se situent à plusieurs niveaux, logique (restriction ou extension de sens, métonymie, métaphore, etc.)³ et historique bien sûr, mais aussi morpho-sémantique (formation d'*exercere* à partir d'*arcere*, rôle du suffixe *-itare* (*exercitare*, *exercitatio*)). Sont ainsi envisagées successivement la polysémie d'*exercere* et son origine par rapport à *arcere*, puis la signification de plusieurs dérivés. Enfin, certains de ces termes (*exercitus*, *exercitatio*, *exercitum*) entrent en relation avec d'autres pour dénommer des *realia*, en particulier les exercices de l'ascèse et de l'armée. L'étude porte sur le latin préclassique et classique, de Plaute à Tacite et Pline le Jeune, durée assez longue pour mettre en évidence l'évolution sémantique des termes et certaines variations de fréquence en fonction des périodes et des genres littéraires. Toutefois, l'absence d'attestations antérieures à la seconde moitié du 3^{ème} siècle avant J.C. rend difficile l'histoire des termes et de leur sémantisme sur plusieurs points.

¹ Sur la polysémie en latin, voir M. FRUYT (2005).

² Sur l'analyse sémique, voir CHR. CUSIMANO (2008 : 73-93) ; sur les applications au domaine latin, voir CL. MOUSSY (1991).

³ Dans ce cadre, les relations de métaphore et de métonymie relèvent du système linguistique et non de la rhétorique : voir M. FRUYT (1989).

1. LA POLYSÉMIE D'EXERCERE

Exercere pose deux problèmes, les liens entre les différentes valeurs et les conditions de leur développement à partir de la formation du verbe.

1. 1. Les différentes valeurs d'exercere

Elles sont pratiquement toutes attestées dès Plaute, ce qui rend bien délicate la détermination du sens premier, et cette question est reportée à une phase ultérieure de la description (cf. *infra* p. 7). L'ordre adopté est celui de la fréquence plus ou moins grande dès le latin préclassique.

1. 1. 1. « Entraîner »

Le sens de « conduire un entraînement, entraîner » a déjà une quinzaine d'occurrences au début de notre période et il connaît ensuite une très grande extension. Le verbe s'applique à une capacité du corps ou à une aptitude mentale qu'il s'agit d'entretenir en ayant en vue le meilleur niveau. Ce degré élevé est ainsi visé par celui qui travaille la force de ses poings (1 a) ou sa mémoire (1 b) :

1 a) Plaut. *Amph.* 324 *Si in me exercituru's (= pugnos), quaeso in parietem ut primum domes*

« Si c'est sur moi que tu veux exercer tes poings, je t'en prie, calme-les d'abord contre le mur » (trad. A. Ernout)⁴

1 b) Cic. *Sen.* 21 *memoria minuitur ... nisi eam exerceas*

« La mémoire diminue ..., si on ne l'exerce pas »⁵.

Plus globalement, c'est la personne qui se trouve au cœur de cette dynamique, et le verbe est très fréquent aux formes active pronominales ainsi que médio-passive. Au sujet des athlètes qui se préparent aux concours olympiques, Cicéron utilise les deux types de formes verbales :

2 a) *Tusc.* 2, 40 ... *Iouem Olympium, cui se exercebit athleta*

« ... Jupiter olympien, en l'honneur de qui l'athlète s'entraînera »

2 b) *Tusc.* 2, 56 (à propos des cris qui retentissent durant l'entraînement) *Faciunt idem, cum exercentur, athletae ...*

« Les athlètes font la même chose quand ils s'entraînent ... »⁶.

Le verbe se dit aussi des exercices d'ascèse permettant à l'âme de persévérer dans la pratique de la vertu :

⁴ De même Plaut. *Bacch.* 429 ; *Most.* 862 ; *Poen.* 13 ; *Rud.* 525 ; Ter. *Ad.* 587 ; *Haut.* 146.

⁵ De même Cic. *De orat.* 1, 157 ; *Off.* 1, 88.

⁶ Plaut. *Bacch.* 429 ; *Cist.* 379 ; *Most.* 862 ; *Rud.* 525 ; Sall. *Cat.* 5, 2 ; Cic. *Verr.* II, 4, 56 ; Liv. 10, 11, 1 ; etc.

3) Cic. *Sen.* 36 ... *et corpora quidem exercitationum defatigatione ingrauescunt, animi autem se exercendo leuantur*

« ... et tandis que la fatigue des exercices alourdit le corps, l'âme en s'exerçant s'allège » (trad. R. Combès)⁷,

mais cet emploi, lui, reste peu développé en raison du recours plus habituel à *exercitare* - *exercitatio* (cf. *infra* p. 13-16).

La nature extralinguistique du complément d'objet de l'actif et la valeur du passif font que souvent le procès émane du sujet et se porte sur lui-même : *exercere*, c'est d'abord s'entraîner et développer en soi une capacité. Dans une opposition entre la *natura* et la *uoluntas*, seule cette dernière est sujet du verbe⁸.

Bien sûr, le sujet peut entraîner non plus lui-même, mais d'autres personnes, par exemple des soldats :

4) Liv. 4, 26, 4 ... *intentiorque quam unquam ante muniendi exercendique militem cura ducibus erat*

« ... plus que jamais auparavant, les chefs avaient le souci de retrancher et d'entraîner leurs troupes »⁹,

mais peut-être est-ce la prégnance de cet effort et de cette détermination sur soi, illustrée par *se exercere* / *se exerceri*, qui explique l'usage récurrent du verbe pour la formation militaire car elle vise à renforcer les capacités offensives et défensives des hommes en vue de l'action.

De là un sémème « entraîner » : /conduire dans la durée/ /quelqu'un/ /à avoir un effort soutenu/ /pour une action toujours améliorée/.

1. 1. 2. « Solliciter, tourmenter »

Assez fréquemment chez Plaute et de manière courante ensuite, le verbe exprime le fait de concentrer son action sur une personne et de ne pas la laisser en repos. L'énergie mise en œuvre se mesure à une perte de tranquillité qui prend plusieurs formes. Ce peuvent être l'agitation :

5) Plaut. *Merc.* 228 *in somnis egi satis, et fui homo exercitus*

« j'ai été fort agité dans mes rêves et je n'ai pas été épargné »,

l'accablement (Plaut. *Epid.* 529), le tourment (Plaut. *Pers.* 855b-856a), la fatigue (Cic. *Arch.* 28). En latin préclassique, les formes passives prédominent¹⁰, faisant du sujet l'être affecté par la sollicitation comme il l'était par l'entraînement. L'actif n'est cependant pas inconnu :

6) Ter. *Ad.* 587 ... *Ego te exercebo* ...

⁷ De même Cic. *Off.* 1, 88 ; *Sen. Epist.* 15, 5 ; 98, 17.

⁸ Cic. *Catil.* 1, 25 : *Ad hanc te amentiam natura peperit, uoluntas exercuit* ... « C'est pour un tel acte de démente que la nature t'a enfanté, que la volonté t'a préparé ... ».

⁹ De même Caes. *Gall.* 1, 48, 4 ; 6, 23, 6 ; *Civ.* 3, 24, 1 ; Liv. 6, 21, 2 ; 33, 3, 5 ; Ov. *Am.* 1, 8, 41 ; *Sen. Epist.* 88, 19.

¹⁰ De même Plaut. *Bacc.* 21 ; *Mil.* 626 ; *Trin.* 1090 ; Cic. *Att.* 13, 22, 4 ; Liv. 42, 1, 12.

« Moi, je vais te tourmenter ».

Il s'étend ensuite avec les mêmes nuances de l'agitation, du trouble et du harcèlement épuisant¹¹, mais il en apparaît une nouvelle, le fait de solliciter sans répit¹². Tous les contextes mettent ainsi en évidence la constance de la pression qui pèse sur la personne. D'où un sémème « solliciter, agiter, tourmenter » :

/conduire dans la durée/ /quelqu'un/ /à connaître l'absence de repos/ /en raison des efforts demandés/.

Ce sémème est à mettre en relation avec celui d'« entraîner » :

/conduire dans la durée/ /quelqu'un/ /à avoir un effort soutenu/ /pour une action toujours améliorée/.

Une relation de cause à effet les relie puisqu'une même insistance génère une action améliorée et différentes formes de perturbation. Ce rapport s'inscrit dans une polysémie de sens étroite car, si s'opère un changement de sèmes, le sème générique demeure.

1. 1. 3. « Occuper, s'occuper »

Le verbe signifie aussi « occuper, s'occuper » dès Plaute :

7) *Amph.* 288 *Haec nox scita est exercendo scorto conducto male*

et la nuit mesure la durée de l'occupation : « Cette nuit est bien faite pour donner de la besogne à une belle louée trop cher »¹³. *Exercere*, rare avec cette valeur, s'applique pour l'essentiel au domaine de la vie rurale où l'action s'inscrit nécessairement dans le temps. C'est le cas des hommes (8 a) comme des animaux (8 b) :

8 a) *Cato Agr.* 5, 2 *uillicus familiam ... exercent*
« que le fermier tienne les esclaves en haleine »

8 b) *Verg. Georg.* 4, 158-159 (à propos des abeilles)
Namque aliae uictu inuigilant et foedere pacto
exercentur agris ...

« Les unes veillent à la subsistance et, suivant le pacte établi, s'activent dans les champs »¹⁴.

Il en résulte un sémème « occuper (quelqu'un), s'occuper » :

/conduire dans la durée/ /quelqu'un/ /à se consacrer à une activité/.

Il se rattache à « entraîner » :

¹¹ Voir *Cic. Fam.* 12, 4, 1 ; *Att.* 7, 9, 4 ; *Liv.* 3, 14, 1 : *Hoc iudicium et promulgata lex exercuit ciuitatem* « Ces poursuites judiciaires et la promulgation de la loi entraînèrent de l'agitation dans la cité. »

¹² *Cic. Manil.* 28 : *Quod denique genus esse belli potest in quo illum (=Pompeium) non exercuerit fortuna rei publicae ?* « Est-il une seule espèce de guerre où la fortune de l'État ne l'ait mis à l'épreuve » (trad. A. Boulanger) ; de même *Lucr.* 5, 1424 ; *Verg. Aen.* 8, 412.

¹³ Trad. P. Grimal, *Plaute, Théâtre complet*, Paris, Gallimard, 1991 ; de même *Ter. Haut.* 74 ; 146 ; *Sen. Benef.* 6, 12, 2.

¹⁴ De même *Verg. Georg.* 1, 210 ; *Varro, Rust.* 2, 12, 22 ; *Colum.* 6, 27, 11 ; 7, 5, 3.

/conduire dans la durée/ /quelqu'un/ /à avoir un effort soutenu/
/pour une action toujours améliorée/.

Le double mouvement d'adjonction et d'effacement de sèmes caractérise une polysémie de sens, qui est étroite car le sème générique demeure.

1. 1. 4. « Pratiquer »

Assez rare en latin préclassique, mais bien plus fréquent ensuite, est l'emploi d'*exercere* communément rendu par *pratiquer*, *réaliser*, *utiliser* (*quelque chose*). Le verbe a une grande variété de compléments d'objet qui ne réfèrent plus à une personne (« entraîner, occuper quelqu'un »), mais sont plus concrets ou plus abstraits. Les contextes soulignent la continuité dans la vie psychologique (9 a), la conduite d'une action (9 b), l'usage d'une science ou d'une technique (9 c) :

9 a) Plaut. *Mil.* 656 *Venerem, amorem amoenitatemque accubans exerceo*¹⁵

« À table, je suis tout à Vénus, à l'Amour, à l'amabilité » (trad. A. Ernout)

9 b) Cic. *Flacc.* 88 *an simultates nescio quas cum libertis uestris Flaccus exercet ?*

« Flaccus a-t-il quelque inimitié envers vos affranchis ? »¹⁶

9 c) Cic. *Cluent.* 178 *... medicinae exercendae causa*

« ... pour exercer la médecine »¹⁷.

L'idée de continuité fait que le verbe s'applique à des procédures comme la perception des impôts :

9 d) Cic. *Manil.* 4 *... equites ... quorum magnae res aguntur in uestris uectigalibus exercendis occupatae*

« ... les chevaliers dont de grandes sommes d'argent se trouvent consacrées à l'exploitation des fermes de l'État ... »¹⁸.

Le syntagme *exercere legem* signifie au propre « mettre en pratique une loi », c'est-à-dire l'« appliquer », et la durée inhérente à cette application ressort de ce que le verbe s'emploie en relation avec des termes qui désignent des actions plus ponctuelles comme le vote (10 a) ou la décision d'étendre le champ de la loi (10 b) :

10 a) Liv. 4, 51, 4 *... de sanguine ac supplicio suo (= plebis) latam legem confestim exerceri et tantam uim habere*

« ... la loi présentée réclamait le sang et le supplice de la plèbe, elle était immédiatement appliquée et avait une très grande force »¹⁹

¹⁵ De même Verg. *Aen.* 9, 175 ; Liv. 25, 6, 19 ; Sen. *Benef.* 3, 2, 3 ; *Epist.* 111, 2 ; Sil. 7, 130.

¹⁶ De même Liv. 31, 26, 9 ; Verg. *Aen.* 1, 499 ; *Georg.* 1, 403 ; Ov. *Met.* 7, 786.

¹⁷ De même Cic. *Leg.* 1, 14 ; *Fam.* 9, 8, 2 ; Verg. *Aen.* 8, 424.

¹⁸ De même Liv. 45, 29, 11 ; Suet. *Cal.* 40, 1.

¹⁹ De même Papinien, *Dig.* 16, 3, 8 : *si ignarus hanc exceptionem non exercebit* « si, par ignorance, il n'applique pas cette exception de la loi »

10 b) Sen. *Benef.* 3, 6, 1 (à propos d'une loi morale contre les ingrats) ... *an haec lex, quae in scholis exercetur, etiam in ciuitate ponenda sit*

« ... si cette loi, qu'on applique dans nos écoles, doit être également établie dans la cité ».

À travers ces diverses applications référentielles, s'actualise un sémème « pratiquer » :

/conduire dans la durée/ /avec détermination/ /la réalisation de quelque chose/

qui paraît être issu d' « entraîner » :

/conduire dans la durée/ /quelqu'un/ /à avoir un effort soutenu/
/pour une action toujours améliorée/

étant donné que l'entraînement est la cause de la pratique. Les changements de sèmes, mais le maintien du même sème générique, caractérisent une polysémie de sens étroite.

1. 1. 5. « Mettre en mouvement »

Enfin, à partir de Lucrèce et surtout chez les poètes, le verbe désigne le fait de mettre en mouvement et il s'applique pour l'essentiel à des phénomènes naturels, comme les atomes (11 a), mais parfois à des hommes (11 b) :

11 a) Lucr. 2, 97-99

*sed magis adsiduo uarioque exercita motu
partim interuallis magnis confulta resultant,
pars etiam breuibus spatiis uexantur ab ictu*

« au contraire, agités d'un mouvement incessant et divers, les uns après s'être heurtés se repoussent à de grands intervalles, d'autres aussi s'entrechoquent sans s'écarter beaucoup » ²⁰

11 b) Stat. *Theb.* 7, 305-306

*Tercentum genitor totidemque in proelia natus
exercent equites ...*

« Il mène au combat trois cents cavaliers et son fils tout autant »
(trad. R. Lesueur).

Le syntagme *exercent equites* rappelle *exercere militem* propre à l'entraînement militaire et il y a bien entre les deux procès un élément commun, la mise en mouvement. Le sémème « mouvoir » :

/conduire dans la durée/ /avec détermination/ /un mouvement/
est donc issu de « entraîner » :

/conduire dans la durée/ /quelqu'un/ /à avoir un effort soutenu/
/pour une action toujours améliorée/

Comme précédemment, il s'agit d'une polysémie étroite de sens.

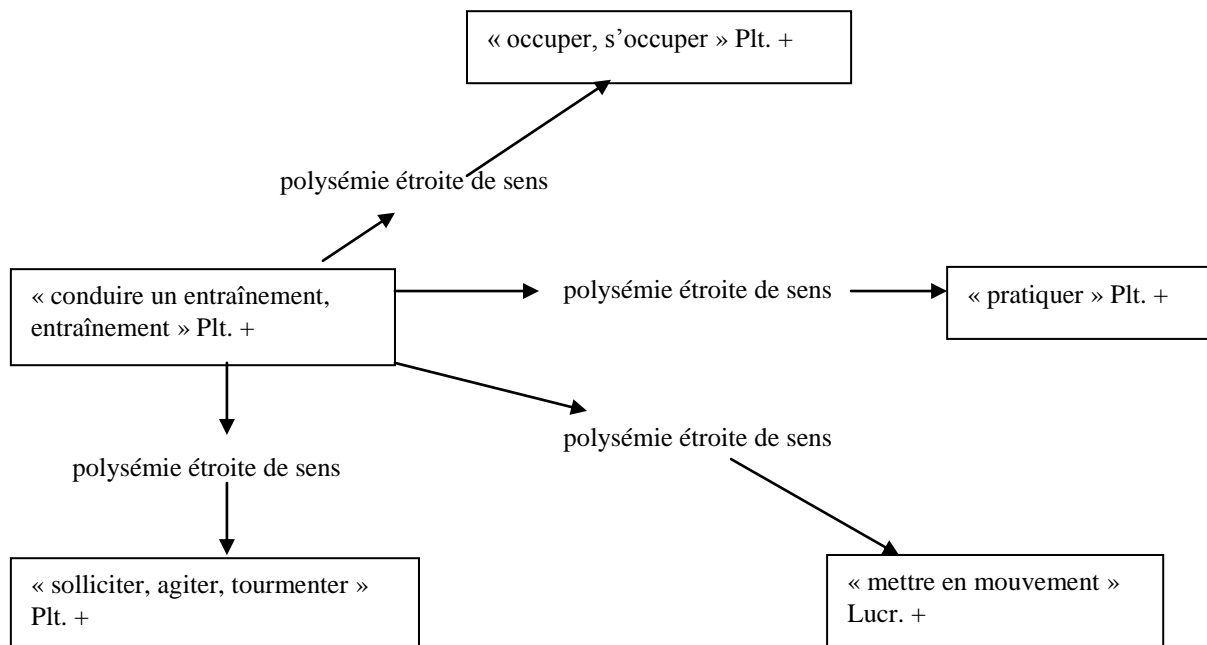
²⁰ De même Verg. *Aen.* 7, 380 ; Ov. *Met.* 8, 166 ; 14, 556 ; Stat. *Theb.* 6, 581 ; Sen. *Nat.* 5, 18, 5 : ... *deus ... aera uentis exercendum dedit ...* « ... dieu a donné aux vents la charge de mettre l'air en mouvement ... »

1. 2. La polysémie d'*exercere*

L'analyse sémique permet de revenir sur le fonctionnement et l'histoire sémantique du verbe.

1. 2. 1. Le sémantisme du verbe

Les significations d'*exercere* « entraîner » et « solliciter, agiter » sont en latin préclassique les plus fréquentes, ce qui est un indice, mais non une preuve, pour en faire le sens premier (cf. *supra* p. 2). Un autre indice tient à ce qu'elles font toutes deux une place importante à la diathèse interne (cf. *supra* p. 2-3) et au participe en *-to*. Cependant le manque de textes exploitables antérieurs à 250 empêche d'aller plus avant et l'on s'en tiendra au constat que les deux valeurs se lisent ensemble chez Plaute, ce qui constitue une 'corrélacion de sens'. L'étude des emplois appuyée par l'analyse sémique permet d'établir des filiations entre des valeurs.



Toutes les valeurs sont des sens et elles sont donc plus distantes les unes des autres que ne le seraient des acceptions. La polysémie est qualifiée d'étruite car demeure un sème générique stable /conduire dans la durée/. Il implique un mouvement et un changement réalisés avec constance, ce qui peut se résumer avec la bonne formule « ne pas laisser en repos » donnée par le *Grand Gaffiot*. Cette idée se retrouve dans chaque sens et fait l'unité du polysème, sans pour autant elle-même en constituer un dont découleraient les autres. La polysémie s'organise donc selon une polarité hyperonymique dans la terminologie de R. Martin. En outre, tous les sens ont la même structure syntaxique, la construction transitive directe à l'accusatif : les variations sémantiques ne s'opèrent qu'au niveau des sèmes, ce qui caractérise une polysémie interne.

1. 2. 2. L'histoire morphosémantique d'*exercere*

Elle pose deux problèmes délicats étroitement liés, la question du sens premier et, d'autre part, celle du rapport avec *arcere* et du rôle du préverbe *ex-*.

De fait, les premiers textes témoignent d'une différence d'usage : le préverbe est bien attesté en latin préclassique surtout chez Plaute et Térence, mais son emploi s'étend jusqu'à Ennius et Pacuvius (12 a-b), tandis que le simple a peu d'occurrences à cette époque et qu'elles se limitent aux genres nobles de l'épopée et de la tragédie (12 c-d) :

12 a) Enn. *Trag.* 312-313 W *Tum tu isti crede te atque exerce linguam ut argutarier possis*

« Toi, fais-lui confiance et entraîne ta parole pour pouvoir apporter des preuves »

12 b) Pacuv. *Trag.* 30 W ... *seque ad ludos iam inde abhinc exerçant*
« ... que dès maintenant ils s'entraînent pour les jeux »

12 c) Enn. *Ann.* 452-453 W *qui fulmine claro omnia per sonitus arcet*

« qui enveloppe tout dans son éclair brillant au milieu des fracas »

12 d) Pacuv. *Trag.* 323 W *Quamquam aetas senet, satis habeam uirium ut te ara arceam !*

« Bien que mon âge soit avancé, puissé-je avoir assez de forces pour te tenir éloigné de l'autel ! »

Cette différence d'usage a pour corollaire l'autonomie sémantique non négligeable du préverbe (« entraîner », « agiter », « occuper », « pratiquer », « mouvoir ») par rapport au simple (« contenir, enfermer, tenir éloigné, détourner »). Michiel De Vaan (2008 : 51 [s. v. *arceo*]) définit ainsi les deux verbes : « to contain, to keep out » (*arcere*) et « to exercise, keep busy » (*exercere*), mais le rôle de *ex-* apparaît mal.

Les valeurs d'*exercere* ont pour point commun l'idée d'établir une dynamique : un tel procès est à l'opposé de celui de « tenir enfermé, éloigné », qui est exprimé par *arcere*²¹.

Si cette relation d'opposition est juste, elle est liée au préverbe *ex-*. Le parallèle des deux verbes illustre une valeur liée à la préposition *ex*, la sortie de l'état antérieur²² : *exercere* « entraîner », « solliciter », c'est finalement faire sortir de l'enfermement (*arcere*), selon une dynamique de changement radical correspondant, à un niveau plus abstrait, au plus

²¹ C'est en effet à une valeur étymologique « tenir à l'écart » que conduit l'analyse d'*arcere* en *H2erc- ei-e/o, à partir de la base *arc-* (cf. *arx* « citadelle ») et du suffixe *-ei-e/o de sens causatif : voir R. GARNIER (2009 : 193 et 196).

²² J.-P. BRACHET (2000 : 261-263).

concret mouvement à partir d'un point²³. Cette valeur d'ex- se retrouve dans quelques verbes qui, comme *exercere*, sont formés avec une base nominale (cf. *arx*) et fonctionnent en micro-système. *Excusare* signifie « mettre hors de cause », d'où « excuser, justifier », « disculper », par rapport à *causari* « alléguer, se plaindre de ». Sur la base de *pes* et en face d'*impedire* « mettre dans les pieds », « entraver », « empêcher », *expedire* a le sens de « dégager des entraves », d'où « dégager », « arranger ». De manière plus large, à côté de *plicare* « plier, replier », *explicare* signifie « déployer », « tirer au clair ». Le changement radical devient opposition : à côté de *sacrare* « consacrer à une divinité », *exsecrari* a les valeurs de « charger d'imprécations, maudire » et « lancer des imprécations »²⁴. Ce rapport d'inversion entre *arcere* et *exercere* est, au niveau notionnel, à la base du rapprochement que Cicéron fait entre les deux verbes :

13) *Off.* 1, 122 (à propos de la jeunesse) *Maxime autem haec aetas a libidinibus arcenda est exercendaque in labore patientiaque et animi et corporis*

« Or il faut avant tout tenir cet âge éloigné des passions et l'entraîner au travail et à l'endurance de l'âme et du corps. »

Le fonctionnement du sémantisme et l'histoire première d'*exercere*, avec ses zones d'ombre, montrent une polysémie complexe qui a sa cohérence. Plusieurs termes formés sur la base *exerc-* ont eux aussi une polysémie.

2. LES AUTRES DÉRIVÉS DE LA BASE EXERC-

S'ils présentent chacun une diversité de sens, elle est moins forte que pour le verbe *exercere*.

2. 1. *Exercitio* et *exercitor*

Ces deux termes ont une histoire originale. Ils ne sont attestés que par un nombre fort limité d'occurrences en latin préclassique avant d'être repris dans la langue juridique. *Exercitio* désigne l'entraînement physique :

14 a) *Cato. Mor. frg.* 3 : *Si nihil exerceas homines, inertia atque torpedo plus detrimenti facit quam exercitio*

²³ Le spatial, le notionnel, à quoi s'ajoute le temporel, sont les différents aspects d'une notion plus centrale, le noème, qui fait l'unité des valeurs des relateurs : voir B. POTTIER (1992 : 77-78).

²⁴ Le sens de « dévouer à une divinité, maudire » pour *sacrare* est secondaire (Liv 2, 8, 2 ; 10, 38, 3).

« Si tu n'entraînes pas les hommes, l'inertie et la torpeur font plus de mal que l'exercice »,

et la structure de la phrase souligne la relation sémantique entre le substantif et le sens d'*exercere*, « entraîner ». C'est en revanche à partir du sens de « pratiquer » que le nom est 'recréé' par les juristes pour la conduite des affaires :

14 b) Ulpien. *Dig.* 14, 1, 1, 20) : *Si plures nauem exercent, pro portionibus exercitationis conueniuntur*

« Que plusieurs exploitent un bateau, ils sont unis en proportion de l'activité de chacun »

Un phénomène analogue s'observe avec *exercitor*. Le nom d'agent s'emploie pour celui qui conduit l'entraînement de quelqu'un :

15 a) Plaut. *Trin.* 226 *Magister mihi exercitor animus nunc est*

« C'est mon propre esprit qui est mon maître d'exercice » (trad. A. Ernout).

Il est ensuite repris pour celui qui conduit une affaire, en particulier une exploitation de bateau :

15 b) Gaius *Inst.* 4, 71 : ... *exercitor uocatur is, ad quem cottidianus nauis quaestus peruenit*

« ... est appelé *exercitor* celui qui bénéficie des gains réguliers de la navigation. »

Exercitus a en revanche un usage beaucoup plus fréquent.

2. 2. Exercitus

Le substantif désigne l'armée de terre bien sûr, mais avec l'idée qu'elle forme une masse agissante. En tant que telle, elle est animée par un mouvement global :

16 a) Plaut. *Amph.* 216-217

... *Amphitruo castris ilico
producit omnem exercitum ...*

« Immédiatement Amphitryon fait sortir du camp toute son armée » (cf. Caes. *Gall.* 1, 10, 4).

Elle est considérée comme un tout dans la stratégie :

16 b) Caes. *Gall.* 6, 34, 3 ... *magnamque res diligentiam requirebat ...
in summa exercitus tuenda ...*

« ... la situation demandait une grande attention pour la mise en sûreté de l'armée dans son ensemble » (cf. Liv. 7, 24, 9).

À ce titre, *exercitus* est le terme générique (cf. *infra* p. 17-21)

De manière métaphorique, le mot s'applique à tout regroupement qui, comme une armée, a une organisation intégrée et se montre très

déterminé dans l'action offensive. Il s'agit ainsi de l'armée de toutes les ruses que l'esclave audacieux va lancer pour défendre les intérêts de son maître :

17) Plaut. *Pseud.* 588

Post ad oppidum hoc uetus continuo meum exercitum protinus obducam

« Je mène tout droit mon armée bloquer cette vieille place là-haut » (trad. A. Ernout)²⁵.

Le mot se dit aussi d'une réunion d'hommes :

18) Cic. *Flacc.* 13 *Vehementem accusatorem nacti summus, iudices, et inimicum in omni genere odiosum ac molestum ... Qui comitatus in inquirendo ! Comitatum dico ; immo uero quantus exercitus !*

« Quel homme violent que l'accusateur sur lequel nous sommes tombés, juges ! C'est un ennemi à tous égards odieux et déplaisant ... Quel cortège l'accompagnait dans son enquête ! que dis-je, un cortège, disons plutôt quelle armée ! » (trad. A. Boulanger).

La correction de *comitatum* en *exercitum* pour qualifier l'entourage de l'accusateur fait de ce groupe une force véritablement hostile, en rapport avec la virulence de leur chef (*inimicum in omni genere odiosum ac molestum*)²⁶.

Les forces qui animent la vie humaine et leurs manifestations sont décrites de la même manière. Les larmes constituent un *exercitus* qui ne peut qu'impressionner l'interlocuteur, dans une parodie de l'émotion tragique :

19) Plaut. *Cist.* 58 *Noli, obsecro, lacrumis tuis mihi exercitum imperare*

« Ne va pas, par tes larmes, mobiliser les miennes à ton tour ! » (trad. A. Ernout).

Tout cet emploi d'*exercitus* est secondaire et l'on considère d'ordinaire qu'il dérive du sens premier « entraînement », lequel correspond lui-même à l'une des significations anciennes du verbe. Le lien est d'ordre métonymique et logique car l'« exercice » prépare l'« armée », et il est bien explicité par Isidore de Séville :

20) *Orig.* 9, 3, 57 *exercitus multitudo ex uno genere, ab exercitatione belli uocata*

« l'armée est un groupe nombreux et unitaire, appelé ainsi d'après l'entraînement à la guerre »

²⁵ De même Plaut. *Bacc.* 930 ; 1071 ; *Mil.* 221 ; *Pers.* 754 ; *Ter. Eun.* 814.

²⁶ De même Cic. *Att.* 1, 19, 4.

La formulation d'Isidore fait toutefois ressortir une petite difficulté. Le nom de l'exercice y est *exercitatio*²⁷ et non *exercitus* lui-même, car ce dernier n'est pas nettement attesté au sens d'« entraînement militaire ». Il se déduit d'un jeu de mots :

21) Plaut. *Cap.* 152-153 (le parasite Ergasile s'adresse à son estomac)
... *Eheu ! huic illud dolet,*
quia nunc emissus est edendi exercitus

« Hélas ! C'est celui-ci qui souffre maintenant de voir licenciée l'armée des victuailles » (trad. A. Ernout).

Si A. Ernout donne au substantif le sens de « armée, masse, groupe », il note aussi qu'il peut se comprendre par « exercice », d'autant qu'il a pour complément un nom de procès (le gérondif *edendi*) et non un terme désignant la nourriture concrète. La seule attestation autonome du sens d'«exercice» ne concerne pas l'entraînement militaire, mais l'exercice physique tel qu'il se pratique dans la palestra :

22) Plaut. *Rud.* 295-296
Cottidie ex urbe ad mare huc prodimus pabulatum ;
pro exercitu gymnastico et palaestrico hoc habemus

« Chaque jour nous venons de la ville jusqu'ici chercher en mer notre pâture : c'est ce qui nous sert d'exercice de gymnastique et de palestra » (trad. A. Ernout).

Le contexte hellénique de cet unique exemple laisse penser que ce sens est lié à une influence grecque : peut-on alors en faire le point de départ pour en dériver le sens d'« armée », appliqué à une réalité proprement romaine ? L'on peut aussi supposer que, dans un stade plus ancien de la langue pour lequel la documentation manque, *exercitus* a désigné l'entraînement militaire et l'armée, mais s'est ensuite spécialisé pour éviter les ambiguïtés. De cette restriction de l'emploi d'*exercitus* au sens d'« armée » témoigne l'usage régulier pour l'exercice militaire de deux termes, *exercitatio* attesté dès César²⁸ et *exercitium*, un peu plus tardif.

2. 3. *Exercitium*

Formé sur la même base qu'*exercitus* « armée », il apparaît d'abord avec le sens d'« entraînement militaire » chez Velléius Paterculus (23 a), puis il devient un terme courant de la langue technique des traités militaires (23 b) :

23 a) Vell. 2, 109, 1 (à propos de Maroboduus, un chef germain)
Corpus suum custodientium imperium perpetuis exercitiis paene ad Romanae disciplinae formam redactum, breui in eminens et nostro quoque imperio timendum perduxit

« L'ensemble des forces qui protégeaient son empire, il parvint à leur donner, grâce à de continuels exercices, une discipline presque

²⁷ De même Varro, *Ling.* 5, 87 ; cf. Cic. *Tusc.* 2, 37. Sur *exercitatio*, voir *infra* p. 13-15.

²⁸ Il sera étudié ultérieurement en raison de sa formation (*infra* p. 16).

romaine et il les amena rapidement à un tel degré de puissance qu'elles devinrent redoutables aussi pour notre propre empire » (trad. J. Hellegouarc'h)²⁹

23 b) Veg. *Mil.* 1, 9 p. 13, 16 ... *nisi adsiduo exercitio ambulare celeriter ... discant*

« ... si, par un entraînement régulier, ils n'apprennent pas à se déplacer rapidement »³⁰.

L'apparition de ce mot à l'époque de Tibère et son développement ensuite coïncident avec une nouvelle organisation de l'entraînement³¹. Le mot s'étend ensuite à d'autres exercices ayant pour but de développer la résistance physique et la force morale (Gell. 2, 1, 1), la maîtrise des passions (Gell. 3, 1, 12) et l'élévation chrétienne, où l'âme domine les tourments de la vie pour devenir meilleure et se tourner vers Dieu :

24 a) Cypr. *Mort.* 16, p. 307, 15 : *exercitia sunt nobis ista (= martyria), non funera*

« Ces martyres sont pour nous des entraînements, non des morts »

24 b) Ambrosiaster, *Quaest. Test.* 109, 8 p. 261, 5 : *per exercitium et conluctationem proficit humana natura, ut melior fiat*

« par l'entraînement et par la lutte, la nature humaine progresse pour devenir meilleure »

Selon un processus qui a d'autres manifestations (cf. *supra* p. 2-3, *infra* p. 14), une même lexicalisation unit l'exercice militaire et l'ascèse autour de l'idée d'une amélioration recherchée dans les capacités de l'action. Le mot se dit aussi d'exercices destinés à accroître des compétences techniques (Gell. 20, 5, 5 : *exercitium dicendi* ; cf. 7, 15, 6 ; Plin. *Nat.* 37, 203 : *seruorum exercitium*).

3. LES DÉRIVÉS *EXERCITARE*, *EXERCITATUS* ET *EXERCITATIO*

Leurs emplois sont à considérer par rapport à *exercere* et à *exercitus* tant pour la fréquence que pour les valeurs.

3. 1. *Exercitatio*, *exercitatus*

Exercitus s'étant spécialisé pour l'armée, il n'est pas le substantif correspondant à *exercere* « entraîner », « agiter », etc. et, pour un certain nombre de ses valeurs, ce rôle revient à *exercitatio*. Cela concerne pour l'essentiel la notion d'entraînement. Il s'agit ainsi de l'exercice physique

²⁹ De même Tacite, *Hist.* 3, 36, 1 ; *Ann.* 2, 55, 6 ; 3, 33, 3.

³⁰ De même 1, 16 ; 1, 26 ; 2, 24, etc.

³¹ Voir Y. LE BOHEC (2002 : 111-113).

qui connaît différentes étapes progressives, bien définies entre autres par le modèle grec :

25) Cic. *De orat.* 2, 21 ... *primum palaestram et sedis et porticus etiam ipsos ... Graecos exercitationis et delectationis causa ... inuenisse arbitror*

« Et d'abord palestre, sièges de repos, portiques, j'estime que les Grecs, oui, les Grecs eux-mêmes ... les ont inventés en vue des exercices du corps et pour leur simple plaisir » (trad. Ed. Courbaud)³².

En rhétorique, l'*exercitatio* a une place déterminée à l'intérieur du processus de formation pour arriver à un niveau élevé :

26) *Rhet. Her.* 1, 3 *Haec omnia tribus rebus assequi poterimus, arte, imitatione, exercitatione ... Exercitatio est adsiduus usus consuetudoque dicendi*

« Nous pouvons acquérir ces qualités par trois moyens : la théorie, l'imitation et l'exercice ... L'exercice est la pratique assidue et l'habitude de la parole » (trad. G. Achard)³³.

L'entraînement militaire par sa régularité est la condition nécessaire pour que la *uirtus* conduise au succès :

27) Caes. *Gall.* 3, 19, 3 *Factum est oportunitate loci, hostium inscientia ac defetigatione, uirtute militum et superiorum pugnarum exercitatione, ut ne unum quidem nostrorum impetum ferrent ac statim terga uerterent*

« L'avantage du terrain, l'inexpérience et la fatigue de l'ennemi, le courage de nos soldats et l'entraînement qu'ils avaient acquis dans les batailles précédentes, tout cela fit que les ennemis ne purent supporter le premier choc des nôtres et prirent la fuite »³⁴.

Le mot s'applique aussi aux efforts qu'enseignent les philosophes pour dominer la douleur, les passions et la crainte de la mort :

28) Sen. *Epist.* 82, 16 *Itaque etiam si indifferens mors est, non tamen ea est, quae facile neglegi possit : magna exercitatione durandus est animus, ut conspectum eius accessumque patiatur*

« C'est pourquoi, même si la mort est chose indifférente, elle n'est cependant pas telle qu'on puisse en faire fi : l'âme doit être fortifiée par un long exercice pour en soutenir la vue et l'approche »³⁵.

Le même terme est utilisé pour l'ascèse philosophique et l'exercice militaire (cf. Cicéron, *Tusc.* 2, 39-40), car les attaques des ennemis et les

³² De même *Rhet. Her.* 3, 14 ; Cels. 1, 2, 7.

³³ De même *Rhet. Her.* 3, 27 ; Cic. *Arch.* 1 ; Quint. *Inst.* 11, 3, 24.

³⁴ De même Caes. *Gall.* 1, 39, 1 ; 1, 48, 7 ; 4, 33, 3 ; Vell. 2, 79, 1. Sur l'importance de l'entraînement, voir Y. LE BOHEC (1998 : 113-126).

³⁵ De même Cic. *Tusc.* 2, 37 ; 2, 42.

coups du sort partagent une même impétuosité qui rend nécessaire tout un processus rigoureux permettant de fortifier la *uirtus*³⁶.

Le 'sport', l'éloquence, le courage militaire et l'ascèse philosophique sont les quatre principales applications référentielles du verbe *exercere* (*supra* p. 2-3) qui sont reprises par *exercitatio*. Elles présentent le point commun de consister en toute une organisation rigoureuse et une pratique partagée, ayant un statut reconnu. Cela permet de comprendre que, comme pendant nominal au verbe *exercere*, la langue ait retenu un substantif construit sur une forme à suffixe fréquentatif. Corrélativement, le substantif ne se dit pas d'un entraînement individuel et ponctuel comme *exercere* (exemple de Plaut. *Amph.* 324, cité *supra* p. 2).

Exercitatio ne correspond que de manière secondaire et limitée aux autres sens d'*exercere* « pratiquer (une activité) » et « solliciter, mettre en mouvement ». C'est avec la première valeur que Sénèque l'utilise :

29) Sen. *Ira* 2, 5, 3 ... *ira ... ubi frequenti exercitatione et satietate in obliuionem clementiae uenit et omne foedus humanum eiecit animo, nouissime in crudelitatem transit*

« ... quand la colère, à force de s'exercer à satiété, en vient à oublier la clémence et qu'elle a chassé de l'esprit toute entente humaine, elle finit par se transformer en cruauté. »

Pour désigner la pratique régulière de la colère, Sénèque utilise *exercitatio* qui est aussi, on l'a vu, le terme des exercices philosophiques de maîtrise de soi : le jeu sémantique fait ressortir la perte de toute humanité³⁷.

Les auteurs techniques présentent quelques occurrences au sens de « mouvement, agitation » comme en :

30 a) Vitruv. 8, 2, 1 (à propos de l'eau de pluie) ... *per aeris exercitationem percolata tempestatibus liquescendo peruenit ad terram*

« ... se liquéfiant dans les orages, elle vient toucher la terre filtrée par l'agitation de l'air » (trad. L. Callebat)

30 b) Plin. *Nat.* 31, 38 ... *puteis quibus ... exercitationis ratio crebro haustu contingit ...*

« ... de ces puits qui bénéficient de l'agitation due aux fréquents puisages » (trad. G. Serbat).

De la fréquence d'*exercitatio* comme correspondant d'*exercere*, l'on rapprochera celle d'*exercitatus*. L'association de la valeur fréquentative et de celle d'accomplissement propre au morphème *-to*³⁸ explique l'évolution de « qui a été entraîné » à « habitué » :

³⁶ Voir J.-F. THOMAS (à paraître).

³⁷ De même Cic. *Catil.* 2, 9.

³⁸ Voir M.-D. JOFFRE (1995 : 309).

(31) Caes. *Ciu.* 3, 73, 3 : *Habendam Fortunae gratiam ... quod duas Hispanias bellicosissimorum hominum peritissimis atque exercitatissimis ducibus pacauissent ...*

« Il fallait rendre grâce à la Fortune ... parce qu'ils avaient pacifié les deux Espagnes alors que des chefs pleins d'habileté et d'expérience y commandaient des hommes remplis d'ardeur guerrière » (trad. P. Fabre)³⁹.

Les mêmes données morphosémantiques rendent compte de l'emploi pour un état habituellement exposé à l'agitation :

(32) Hor. *Epod.* 9, 31 : *exercitatas ... Syrtes Noto*

« Les Syrtes tourmentées par le Notus »⁴⁰.

3. 2. *Exercitare*

Autant *exercitatio* est le correspondant usuel d'*exercere* pour la notion d'entraînement, autant *exercitare* reste rare. Il constitue une variante stylistique chez des auteurs qui ont tendance à utiliser un vocabulaire plus neuf, plus recherché comme le Pseudo-Salluste et Tacite. Il en résulte un effet d'expressivité et un emploi en des points cruciaux de l'analyse ou du récit. Ainsi, dans la conquête de la vraie gloire aux implications si importantes lors des guerres civiles, le Pseudo-Salluste désigne par *exercitatio* l'entraînement à la pratique du bien, en opposition radicale avec le souci des dépenses somptuaires, comme le souligne la place du verbe en fin de période oratoire :

(33) Ps. Sall. *Rep.* 1, 7, 5 *Neque aliter quisquam extollere sese et diuina mortalis attingere potest, nisi omissis pecuniae et corporis gaudiis animo indulgens, non adsentando neque concupita praebendo peruorsam gratiam gratificans, sed in labore, patientia, bonisque praeceptis et factis fortibus exercitando*

« Du reste personne ne peut s'élever, ni atteindre, tout mortel qu'il est, au rang des dieux que si, renonçant à l'argent et au plaisir des sens, il se donne tout entier à cultiver son âme, s'il refuse d'obéir à ses caprices et de satisfaire ses désirs pour se procurer une popularité de mauvais aloi, mais s'il s'entraîne à l'amour du travail, à la patience, aux bons préceptes et aux belles actions » (trad. A. Ernout).

Le verbe est en somme un terme marqué⁴¹.

La comparaison fait apparaître un phénomène non négligeable. Les emplois et les usages ne se correspondent pas entre les noms et les verbes. *Exercere* est le plus fréquent et le plus polysémique. Cette diversité ne se retrouve pas dans *exercitus* et *exercitium* qui se

³⁹ De même Cic. *Att.* 14, 12, 3 ; Caes. *Civ.* 1, 58, 3 ; Nep. *Ages.* 3, 3 ; Sen. *Benef.* 2, 17, 4.

⁴⁰ De même Cic. *Rep.* 6, 29 ; Petron. 83, 7 ; Tac. *Agr.* 5, 3.

⁴¹ De même Mela 2, 5 à propos d'Achille ; Tac. *Ann.* 12, 12, 1 (sur la nécessité de l'ancienne discipline militaire) ; 14, 59, 2.

spécialisent en désignant des réalités institutionnalisées, l'armée et l'exercice militaire. Cela laisse la place au développement assez large d'*exercitatio* et *exercitatus*, tandis qu'*exercitare* reste très limité en raison de la prédominance d'*exercere*.

4. La famille d'*exercere* et certains synonymes

Elle forme avec bien d'autres termes des réseaux lexicaux, ce qui invite à rechercher les ressemblances et les différences. L'analyse se concentre sur la lexicalisation de deux *realia*, l'armée et l'ascèse philosophique.

4. 1. *Exercitus* et la désignation de l'armée

Exercitus est le terme générique (*supra* p. 10). Il désigne l'armée comme un tout constitué d'éléments. Ces sous-ensembles sont fondés sur la manière de combattre, à pied et à cheval :

34 a) Cato *Orig.* 4, 7a, 13 (éd. Chassignet) *mittit ... imperator ... peditatum equitatumque quos in exercitu uiros habuit strenuissimos*
« Le général envoie contre eux l'infanterie et la cavalerie qu'il tient comme les éléments les plus forts de son armée »

Les composantes de l'*exercitus* sont aussi des unités de commandement, cohortes ou légions :

34 b) Cic. *Fam.* 15, 2, 7 *Cum rex a me equitatum cohortisque de exercitu meo postularet ...*
« Comme le roi me demandait, pris sur mon armée, de la cavalerie et un détachement de cohortes ... ».

Les pluriels totalisants *legiones* et *cohortes* sont-ils 'synonymes' du singulier *exercitus* ? La question se pose à partir des cas d'emploi conjoint. Il s'avère qu'une même réalité référentielle n'est pas présentée de la même manière avec les différents termes. Lorsque Cicéron décrit ainsi la situation d'Antoine :

35) Cic. *Phil.* 3, 11 *Antonius contra populum Romanum exercitum adducebat tum cum, a legionibus relictus, nomen Caesaris exercitumque pertimuit*
« Antoine conduisait une armée contre le peuple romain, au moment où, abandonné par les légions, il prit peur devant le nom et l'armée de César »,

le singulier *exercitus* correspond à la détermination d'Antoine s'appuyant sur un bloc, mais le pluriel *legiones* rappelle que l'unité de l'armée, faite de plusieurs composantes, est fragile, comme l'exprime l'image d'un

délitement (*relictus*) qui abandonne Antoine face à la force unitaire de César (*Caesaris ... exercitum*)⁴².

Les différences ne doivent bien sûr pas être systématisées. Dans ce passage de Tacite :

36) *Hist.* 1, 70, 1 ... *decuriones, ... Vitellio obstricti, robur aduentantium legionum et famam Germanici exercitus attollebant*

« ... les décurions ..., attachés à Vitellius, ne cessaient d'exalter la solidité des légions en marche et la renommée de l'armée de Germanie »,

les *legiones* dégagent un effet de masse, et le substantif est complément de *robur*, avant d'être repris par *exercitus*, l'armée globalisée dans une gloire commune au service des intérêts politiques d'un même chef.

L'emploi de *copia* pour désigner les troupes s'inscrit dans la polysémie du mot et la place qu'il y occupe explique la nuance qu'il présente. Le substantif désigne au singulier l'abondance, l'abondance de biens ainsi que la capacité et le pouvoir de faire quelque chose. Au pluriel concrétisant, il se dit des troupes en tant qu'elles ont une certaine capacité d'action. L'*exercitus* est un tout, tandis que les *copiae* en sont les composantes prêtes à agir (37 a), qui constituent une ressource prometteuse (37 b), et sont disposées pour lancer des actions précises (37 c) :

37 a) *Caes. Civ.* 3, 37, 1 *Scipio ... exercitum uado traducit et castris positus postero die mane copias ante frontem castrorum struit*
« Scipion ... fait passer ce cours d'eau à son armée, campe et le lendemain matin range ses troupes en bataille devant le front du camp » (trad. P. Fabre)⁴³

37 b) *Cic. Fam.* 12, 9, 2 *Itaque tibi persuade maximam rei publicae spem in te et in tuis copiis esse*
« Aussi dis-toi bien que la plus grande espérance de la république repose sur toi et sur tes forces » (trad. J. Beaujeu)⁴⁴

37 c) *Caes. Gall.* 1, 38, 1 ... *Ariouistum cum suis omnibus copiis ad occupandum Vesontionem ... contendere*
« ... qu'Arioviste avait pour but, avec toutes ses troupes, d'attaquer Besançon »⁴⁵.

Cette spécificité peut s'estomper et l'emploi de *copiae* avec *exercitus* tient alors seulement au souci de distinguer deux armées :

⁴² De même *Plaut. Amph.* 217-218 ; *Sall. Catil.* 59, 5 ; *Liv.* 1, 25, 6 ; *Liv.* 26, 12, 14 ; *Tac. Hist.* 4, 33, 1 ; également pour *cohortes*, *Cic. Fam.* 15, 4, 2 ; *Stat. Theb.* 12, 807 ; *Tac. Hist.* 1, 74, 3.

⁴³ De même *Caes. Civ.* 3, 109, 2 ; *Sall. Iug.* 48, 2.

⁴⁴ De même *Cic. Deiot.* 22 ; *Liv.* 21, 32, 5 ; *Tac. Hist.* 2, 14, 1.

⁴⁵ De même *Caes. Cv.* 2, 34, 1 ; 2, 40, 3 ; *Cic. Inu.* 1, 17.

38) Caes. Civ. 1, 70, 1 ... *sed exercitum Caesaris viarum difficultates tardabant, Afrani copias equitatus Caesaris insequens morabatur*
« Les difficultés des routes retardaient l'armée de César, tandis que sa cavalerie, en harcelant les troupes d'Afranius, les freinait »⁴⁶.

Exercitus entre également en relation avec *agmen* « colonne en marche » et *acies* « ligne de front » (Liv 33, 9, 5). *Agmen* désigne bien sûr le déplacement de l'armée⁴⁷ et la disposition qui en résulte sur le champ de bataille⁴⁸. De là le mot s'applique à l'armée elle-même en position de combat en tant qu'elle a une capacité de mouvement. Le pluriel est alors habituel car cette aptitude se traduit par la formation de plusieurs groupes qui bougent les uns par rapport aux autres. L'emploi est surtout poétique. *Agmina* s'applique ainsi aux groupes de l'armée grecque qui envahissent Troie :

39 a) Verg. *Aen.* 2, 266-267

... *portisque patentibus omnis
accipiunt socios atque agmina conscia iungunt*

« ... par les portes largement ouvertes, ils reçoivent la foule de leurs compagnons et réunissent leurs troupes conjurées » (trad. J. Perret).

Il en est de même pour l'armée de Turnus :

39 b) Verg. *Aen.* 7, 793-794

*Insequitur nimbus peditum clipeataque totis
agmina densentur campis ...*

« A sa suite, une nuée noire d'hommes de pied et, sur toute l'étendue de la plaine, des colonnes toujours plus serrées derrière leurs boucliers ... » (trad. J. Perret).

L'ampleur du mouvement des troupes marqué par *agmina* contribue au grandissement épique⁴⁹. L'emploi gagne la prose des débuts de l'époque impériale (Liv. 21, 11, 9) et d'autres genres (Hor. *Carm.* 4, 14, 29 ; Prop. 1, 7, 17), sans cependant y connaître un développement. Cette valeur s'étend au singulier pour une armée affectée par un mouvement ample, non sans une certaine expressivité, puisque *agmen* désigne l'armée gauloise précipitée du haut de la roche Tarpéienne (Liv. 7, 10, 3) ou l'armée romaine désorganisée par Asbyté en un moment décisif du siège de Sagonte (Sil. 2, 175).

⁴⁶ De même Cic. *Catil.* 2, 24.

⁴⁷ Caes. *Gall.* 1, 15, 5 : *Ita dies circiter quindecim iter fecerunt, uti inter nouissimum hostium agmen et nostrum primum non amplius quinque aut senis milibus passuum interesset* « On marcha ainsi près de quinze jours, sans que jamais les déplacements de l'arrière-garde ennemie et de notre avant-garde se fassent à un intervalle de plus de cinq ou six mille pas. »

⁴⁸ Liv. 3, 28, 2 : *Tum quo fuerant ordine in uia, exercitum omnem longo agmine circumdat hostium castris* « Alors conservant la disposition même de la marche, il déploie toute son armée en ligne autour du camp ennemi. »

⁴⁹ De même Verg, *Aen.* 6, 815 ; 10, 318 ; Lucan. 7, 222 ; Sil. 2, 155 ; 4, 39 ; 15, 187 ; Val. Fl. 6, 228.

Une nette distinction s'établit entre l'armée (*exercitus*) et la ligne de front (*acies*)⁵⁰, mais la valeur d'*acies* passe aisément de cette position aux troupes qui l'occupent et qui, par exemple, se font face :

40 a) Verg. *Aen.* 12, 136-137 (à propos de Junon)

... *aspectabat et ambas*

Laurentum Troumque acies urbemque Latini

« ... Junon considérait les deux armées des Laurentes et des Troyens, la ville de Latinus »⁵¹

ou bougent l'une par rapport à l'autre de manière décisive :

40 b) Liv. 23, 42, 12 ... *a quo tot acies Romanas fusas stratasque esse sciam*

« ... celui par qui, je le sais, ont été mises en déroute et couchées à terre tant d'armées romaines »⁵².

Classis a d'abord désigné l'appel destiné à répartir les citoyens devant servir, puis l'armée en tant qu'elle résulte de cette procédure, si bien qu'il équivaut à *exercitus*. L'emploi est ancien :

41 a) P. F. 48, 22 : *Classes clipeatas antiqui dixerunt, quos nunc exercitus uocamus*

« Les anciens ont appelé 'classes à bouclier' (*classes clipeatas*), ce que nous appelons maintenant *exercitus* 'armée' »

et il subsiste dans le formulaire de langues archaïsantes, comme celui du religieux :

41 b) Gell. 10, 15, 4 (à propos des interdictions faites au flamme de Jupiter) ... *Dialem ... religio est 'classem procinctam' extra pomerium, id est exercitum armatum, uidere*

« La religion interdit au flamme de Jupiter de voir l'armée équipée (*classem procinctam*), hors du *pomerium*, c'est-à-dire les troupes sous les armes » (trad. R. Marache)

Ce sens général d'« armée » disparaît quand s'opère la double spécialisation entre la flotte (*classis*) et l'armée de terre (*exercitus*).

Exercitus se trouve au cœur d'un réseau où la lexicalisation de la réalité qu'est l'armée se fait avec des mots mettant l'accent sur différents aspects, les unités constitutives dégageant un effet de masse (*legiones, cohortes*), la ressource pour conduire une action (*copiae*), le mouvement (*agmen*), la position de combat (*acies*), l'appel constitutif (*classis*).

4. 2. La désignation de l'ascèse philosophique

⁵⁰ Cic. *Balb.* 49 : ... *in bello, in acie, in exercitu delectum uirtutis* ... « ... le droit d'honorer la bravoure à la guerre, sur le front, à l'armée » (trad. J. Cousin) ; de même Cic. *Rab. Post.* 42 ; Tac. *Hist.* 2, 26, 2.

⁵¹ De même Liv. 8, 8, 3 ; 31, 24, 12 ; 36, 34, 9.

⁵² De même Liv. 24, 47, 7 ; Lucan. 3, 559 ; Val. Fl. 6, 758.

Plusieurs termes de la famille morpho-sémantique d'*exercere* s'utilisent, avec d'autres, pour l'ascèse philosophique.

Si un tel emploi s'intègre tout à fait dans la polysémie d'*exercere* et d'*exercitatio* (cf. *supra* p. 2-3 et 14), les contextes actualisent clairement un élément complémentaire. L'exercice spirituel qu'ils désignent fait une place essentielle à l'expérience par rapport à la connaissance des préceptes. Cicéron établit ainsi une prééminence de l'action dans l'*exercitatio* :

42 a) *Off.* 1, 60 *Sed ut nec medici nec imperatores nec oratores, quamvis artis praecepta perceperint, quidquam magna laude dignum sine usu et exercitatione consequi possunt, sic officii conseruandi praecepta traduntur illa quidem ut facimus ipsi sed rei magnitudo usum quoque exercitationemque desiderat*

« Or, de même que ni les médecins, ni les généraux, ni les orateurs, si pénétrés qu'ils soient des préceptes de leur art, ne peuvent atteindre aucun résultat digne d'un haut éloge, sans expérience ni entraînement, de même, on enseigne, bien sûr, ces préceptes de l'observance du devoir – comme je le fais moi-même – mais l'importance de la chose réclame de l'expérience et de l'entraînement »⁵³.

Sénèque souligne que le savoir d'ordre philosophique et moral a fondamentalement besoin d'une pratique :

42 b) *Epist.* 94, 47 *Pars uirtutis disciplina constat, pars exercitatione : et discas oportet et quod didicisti agendo confirmes. Quod si est, non tantum scita sapientiae prosunt, sed etiam praecepta, quae affectus nostros uelut edicto coercent et ablegant*

« La vertu repose en partie sur la doctrine, en partie sur la pratique. Il te faut d'une part apprendre, d'autre part confirmer par l'action ce que tu as appris. Ceci posé, non seulement les dogmes de la sagesse sont utiles, mais encore ses préceptes qui, à la manière d'un édit, contraignent et éloignent nos passions »⁵⁴.

Par cette importance de la pratique, *exercitatio* correspond à ἄσκησις⁵⁵. Une même communauté de pensée unit ces deux passages, l'un de Sénèque (43 a), l'autre d'Épictète (43 b) :

43 a) *Sen. Epist.* 90, 46 *... uirtus non contingit animo nisi instituto et edocto et ad summum adsidua exercitatione perducto*

« ... la vertu n'est conférée qu'à l'âme éduquée et instruite, conduite au sommet de la perfection par de perpétuels exercices »

43 b) *Epict. Dissert.* 3, 12, 7

⁵³ De même Cic. *Acad. Post.* 1, 20.

⁵⁴ De même Sen. *Epist.* 94, 3.

⁵⁵ Voir P. HADOT (1995 : 78).

Ἐτεροκλινῶς ἔχω πρὸς ἡδονήν· ἀνατοιχίσω ἐπὶ τὸ ἐναντίον ὑπὲρ τὸ μέτρον τῆς ἀσκήσεως ἕνεκα.

« Je suis enclin au plaisir et je me précipiterai dans la direction opposée, et cela avec excès, pour m'exercer. »

Avec *meditatio*, l'information porte sur la nature de l'exercice en tant qu'il est une réflexion. Le substantif se trouve coordonné non seulement à *exercitatio*, mais aussi à *ratio* :

(44) Cic. *Tusc.* 2, 41 *Tantum exercitatio, meditatio, consuetudo ualet. Ergo hoc poterit :*

*"Samnis, spurcus homo, uita illa dignus loquoque"
uir natus ad gloriam ullam partem animi tam mollem habebit, quam non meditatione et ratione conroboret ?*

« Telle est la puissance de l'entraînement, de l'étude, de l'habitude. Et si "un Samnite, un vil individu, digne de cette vie et de cette condition" a tant de courage, est-ce que l'homme né pour la gloire souffrira l'existence du moindre point faible de son être moral, qu'il ne puisse fortifier par l'étude et la raison ? » (trad. J. Humbert modifiée).

Comme "effort pour assimiler, pour rendre vivant dans l'âme une idée, une notion, un principe"⁵⁶, *meditatio* correspond à μελέτη. Une même conception de la pensée philosophique comme apprentissage de la maîtrise de soi est commune à Sénèque (45 a) et à Platon (45 b) :

45 a) Sen. *Epist.* 82, 8 *Faciet autem illud firmum adsidua meditatio ..., si contra mortem te praeparaueris, aduersus quam non exhortabitur nec adtollet, qui cauillationibus tibi persuadere temptauerit mortem malum non esse*

« Ce qui créera cette fermeté, c'est une préparation intérieure assidue ..., en t'aguerrissant contre la mort, face à laquelle ne t'exhortera ni ne te soutiendra celui qui tentera de te persuader, par des sophismes, que la mort n'est pas un mal »

45 b) Plat. *Phédon* 67 e :

Τῶ ὄντι ἄρα... οἱ ὀρθῶς φιλοσοφοῦντες ἀποθνήσκειν μελετῶσι, καὶ τὸ τεθνάναι ἤκιστα αὐτοῖς ἀνθρώπων φοβερὸν.

« Il est bien vrai que ceux qui, au sens exact du terme, se mêlent de philosopher apprennent à mourir et l'idée d'être mort est pour eux, moins que pour personne au monde, objet d'effroi. »

Meditatio a pour synonyme *commentatio* et du passage précédent du *Phédon* se laisse rapprocher celui de Cicéron :

46) *Tusc.* 1, 14 *Tota enim philosophorum uita, ut ait idem, commentatio mortis est*

⁵⁶ P. HADOT (2002 : 29).

« En effet, la vie entière des philosophes, comme le dit encore Platon, est une préparation à la mort. »

Commentatio – *commentari* et *meditatio* – *meditari* ont un fonctionnement morfo-sémantique analogue, une base exprimant l'idée de réflexion et le suffixe fréquentatif marquant la continuité : l'on comprend leur application référentielle particulière à l'effort pour appréhender la mort car il relève de "l'exercice de la pensée pure" ainsi que l'explique P. Hadot⁵⁷.

La famille morfo-sémantique d'*exercere* présente des facteurs de cohérence et de divergence qui jouent à plusieurs niveaux. Les sens sont à première vue très disparates puisque les termes désignent les entraînements physique, militaire et spirituel, l'armée, les actions de s'occuper, pratiquer, mouvoir, ainsi que celles de solliciter, agiter, tourmenter. Des liens plus profonds apparaissent : l'exercice spirituel est lexicalisé par les termes de l'exercice militaire car l'enjeu, ce sont les diverses formes d'une même *uirtus*. L'analyse du verbe *exercere*, le cas plus saillant, montre une polarité hyperonymique où la diversité des sens trouve son unité dans l'idée de ne pas laisser en repos. L'écart est important par rapport à *arcere* au point que les Latins ne devaient plus sentir de liens entre les deux. Il est pourtant possible d'en reconstituer un car, sortir (*ex-*) d'un enfermement (*arcere*, *arx*), c'est bien créer et maintenir une dynamique. Le préverbe et la base se combinent pour développer une signification qui va au-delà de la stricte somme des deux valeurs, selon le phénomène de l'unité d'image caractéristique des composés⁵⁸, mais qui peut s'étendre aux préverbés. Le jeu de la formation morphologique pourrait faire penser à une régularité du système entre verbes et noms de procès, mais elle n'est pas totale. Face à la polysémie d'*exercere*, les substantifs *exercitus* et *exercitium* ont un emploi limité à l'armée et à l'exercice militaire, comme si la spécialisation du vocabulaire correspondait au caractère institutionnel de ces *realia*. La polysémie d'*exercere* se retrouve dans *exercitatio* qui fonctionne comme nom de procès, mais la polyvalence du premier fait que le correspondant verbal du second, *exercitare*, ne se développe pas et conserve au contraire un emploi marqué. L'idée centrale de mouvement a des réalisations différentes en raison des interactions qui s'établissent entre les termes. Ce processus donne une prégnance aux sens d'« armée » et « entraînement », et elle-même fait d'*exercitus* et *exercitatio* les hyperonymes des champs lexicaux correspondants. Le fonctionnement d'un groupe de mots s'éclaire de données sémantiques, morphologiques et civilisationnelles.

⁵⁷ P. HADOT (2002 : 32).

⁵⁸ L. NADJO (1998 : 75).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BRACHET Jean-Paul, 2000, *Recherches sur les préverbes dē- et ex- du latin*, Bruxelles, Latomus.
- CUSIMANO Christophe, 2008, *La polysémie : essai de sémantique générale*, Paris, L'Harmattan.
- FRUYT Michèle, 1989, « Métaphore, métonymie et synecdoque dans le lexique latin », *Glotta*, 67, 106-122.
- FRUYT Michèle, 2005, « Nature et limites de la polysémie », dans : O. Soutet (éd.) *La polysémie*, Paris, PUPS, 23-36.
- GARNIER Romain, 2009, compte rendu de Vernet I Pons, *La segona conjugació verba llatina*, Barcelone, 2008, Col. Lecció Cum Laude, *BSL*, 104-2, 192-202.
- HADOT Pierre, 1995, *Qu'est ce que la philosophie antique ?*, Paris, Gallimard.
- HADOT Pierre, 2002, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Albin Michel.
- JOFFRE Marie-Dominique, 1995, *Le verbe latin : voix et diathèse*, Leuven-Paris, Peeters.
- LE BOHEC Yann, 2000, *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris, Picard.
- MARTIN Robert, 1992, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MARTIN Robert, 2007, « Sur la nature du signifié de langue. Réflexions d'un lexicographe », *BSL*, 102, 17-33.
- MOUSSY Claude, 1991, « A propos de Catulle (44, 18 et 92, 3) : les sens du verbe *deprecor* », *RÉL* 69, 70-85.
- NADJO Léon, 1998, « Réflexions sur quelques apports de la linguistique moderne à l'étude de la composition nominale en latin », dans : B. Bureau & Chr. Nicolas (éds), *Moussyllanea. Mélanges de linguistique et de littérature anciennes offerts à Cl. Moussy*, Leuven-Paris, Peeters, 69-79 (= F. Guillaumont – D. Roussel éds., *L. Nadjo, La composition nominale : études de linguistique latine*, Paris, 2010, L'Harmattan, 101-110).
- POTTIER Bernard, 1992, *Sémantique générale*, Paris, PUF.
- DE VAAN Michiel, 2008, *Etymological Dictionary of Latin and the other Italic Languages*, Leiden, Brill.
- THOMAS Jean-François, à paraître : "Sur l'expression des notions d'ascèse et d'exercice moral et spirituel en latin".

